

Définition :

Mobilisation territoriale

Mobiliser, c'est rassembler les volontés et les énergies, c'est faire ensemble dans la poursuite d'un but commun; c'est développer une solidarité et un engagement autour d'une mission, d'un mandat et d'objectifs. La mobilisation territoriale réussit lorsque des portions significatives de la population s'engagent dans une dynamique de transformation et de prise en charge de leur condition et de leur pouvoir social en vue de l'amélioration de leur qualité de vie.



Définition inspirée de :

- Conseil du trésor : Rapport d'étape, État d'avancement de la recherche et des études sur la mobilisation et la responsabilisation, p.5)
- Élaboration d'un agenda local 21 : La mobilisation des ressources et la concertation dans une communauté, p. 1 et 2)